

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRES Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Aquitania 2015 - Salon international de l'élevage, du matériel agricole et de la génétique du 08 au 10 mai 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Salon Aquitania, salon international de l'élevage, du matériel agricole et de la génétique, a pour vocation de réunir les professionnels nationaux et internationaux de la filière bovine afin de faire évoluer les races existantes par des techniques d'élevage et de génétiques adaptées. Aquitania est soutenu par les professionnels, les collectivités territoriales et les partenaires de la filière.

Porté par l'association éponyme, il se tient, depuis sa création en 1996, sur trois jours, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et se déroulera cette année du 08 au 10 mai 2015. Il est devenu le premier carrefour technique et commercial de l'élevage et de la génétique bovine du grand sud-ouest européen.

Notre Établissement public a soutenu depuis l'origine ce salon, dans le cadre de ses compétences en matière d'activités agro-alimentaires et, à l'instar du Salon de l'Agriculture Aquitaine, en raison de la notoriété et de l'attractivité qu'il suscite tant pour les professionnels que pour le grand public.

Parmi les animations à la fois professionnelles et grand public figurent les concours des races bovines qui mettront à l'honneur les races Prim'holstein, Bazadaise, Charolaise, Limousine et la blonde d'Aquitaine.

En 2014, le salon a enregistré la présence de 194 éleveurs, ce qui représente une augmentation sensible par rapport à l'édition 2013 (173 éleveurs présents), qui ont présenté plus de 400 bovins de 6 races différentes sur les trois jours.

Le salon a pris au fil des ans une dimension internationale, marquée notamment par une collaboration de plus en plus étroite avec l'Espagne.

Ainsi, lors de la nouvelle édition des « Aquitania tours », 43 éleveurs de Salamanque ont été accueillis ainsi qu'une délégation officielle de quatre représentants de la « Diputacion » de Salamanque pour la découverte d'élevages de la région, organisée par l'agence Interco, en 4 circuits : Limousine, Bazadaise, Charolaise, Prim'holstein.

Par ailleurs, en amont du salon, sont organisés des circuits internationaux, en lien avec les « Aquitania tours », qui ont réuni, en 2014, 96 participants de 9 nationalités, dont 44 professionnels sur le circuit d'élevage Blonde d'Aquitaine, Limousine et Bazadaise.

Outre les rencontres professionnelles qui permettent de faire connaître les races régionales à des éleveurs d'origines différentes (Espagne, Portugal, mais aussi Belgique, Bulgarie, Canada, États-Unis, Irlande, Suisse, Australie et Amérique Latine), des tables rondes sont organisées autour de la bonne gestion d'un élevage, de la problématique de l'alimentation et de l'adaptabilité de l'animal aux

conditions de vie de pays différents. Depuis l'an dernier, la participation aux « Aquitanima tours », jusqu'ici gratuite, fait désormais l'objet d'un forfait payant.

Les nouveautés de l'édition 2014 ont permis une meilleure présentation des animaux lors des concours et une valorisation de ces derniers, ainsi les quatre concours de présentation de race ont été diffusés en streaming et en replay. De même, un nouveau fond de scène offrait une meilleure mise en valeur des animaux présentés. Le millésime 2014 a également vu un développement des ventes aux enchères des races Limousine et Blonde d'Aquitaine (12 animaux présentés au prix moyen de 6 800 € et un prix maximum de 10 800 €).

L'objectif pour l'année 2015 est à la fois de poursuivre l'internationalisation de la manifestation et conforter les filières d'excellence au travers de l'attribution de labels rouges ou d'IGP (Identifications Géographiques Protégées), de certification de conformité produit et de démarche d'agriculture biologique.

Notre Établissement public est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur que le montant qu'il accorde depuis 2007, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel Hors Taxe de 265 100 €, en baisse de 2 450 € par rapport au budget prévisionnel 2014.

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Animation	33 250	Cotisations	1 800
Bovins	45 940	Produits divers	1 450
Communication	43 800	Partenariats	27 000
Frais généraux	42 570	Stands	12 000
Dépenses à l'international	40 700	Frais d'aménagement	20 000
Frais d'installation technique	58 840	Subventions :	
		Conseil régional d'Aquitaine	140 000
		Conseil général de la Gironde	8 500
		Bordeaux Métropole	8 000
		Conseil général de Dordogne	2 500
		Conseil général des Landes	5 850
		Conseil général du Lot et Garonne	3 000
		Conseil général des Pyrénées Atlantiques	8 000
		Conseil régional du Limousin	15 000
		Conseil régional de Midi Pyrénées	10 000
		Conseil régional Poitou Charentes	2 000
TOTAL	265 100	TOTAL	265 100

Dans ce budget proposé par Aquitanima, les partenaires publics sont sollicités à la même hauteur que l'année passée, notamment 140 000 € pour le Conseil régional d'Aquitaine (69,01 %), 8 500 € pour le Conseil général de la Gironde (4,19 %), et 8 000 € pour Bordeaux Métropole (3,94 % du montant des participations publiques).

Le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de la Gironde n'ont pas encore délibéré cette année sur le montant de leur participation. En 2014, l'ensemble des contributions publiques a été accordé à la hauteur sollicitée, à l'exception du Conseil régional Midi Pyrénées qui a refusé de participer.

Dans le cadre de la politique de baisse des subventions de fonctionnement accordées par notre Établissement public, il vous est proposé d'accorder une subvention de 7 200 € seulement (soit – 10% par rapport au montant attribué en 2014), représentant une participation de 2,71 % du budget du salon et 3,54 % des participations publiques.

En conséquence, il doit être considéré que ce montant de subvention de 7 200 € est à rapporter à un montant de dépenses subventionnables ramené à 264 300 €. Il appartiendra à l'association de recaler son budget prévisionnel sur ces bases ou de rechercher de nouvelles recettes.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012 instaurant le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT les compétences de notre Établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, l'intérêt de cette manifestation pour la connaissance et l'amélioration de l'élevage bovin, mais également la notoriété acquise au fil des ans par le salon Aquitanima sur les plans national et international, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

DECIDE

Article 1: une subvention de 7 200 € est attribuée à l'association Aquitanima pour l'organisation du Salon Aquitanima qui se déroulera du 08 mai au 10 mai 2015, au Parc des expositions de Bordeaux Lac.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est habilité à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 92, CDR BD00, code opération 05P108O004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

M. MAX COLES

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2015